

CARTE INTERACTIVE DU QUÉBEC

Vue d'ensemble de la zone agricole

Cliquez sur la région de votre choix pour accéder aux fiches statistiques



EXERCICE

2021
2022

← Retour sur la carte
interactive du Québec

EXERCICE

2021
2022

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

1

Abitibi-
Témiscamingue
(Région)

2

Abitibi
(MRC)

3

Abitibi-Ouest
(MRC)

4

La Vallée-de-l'Or
(MRC)

5

Rouyn-Noranda
(Ville)

6

Témiscamingue
(MRC)

BAS-SAINT-LAURENT

1

Bas-Saint-Laurent
(Région)

2

Kamouraska
(MRC)

3

La Matanie
(MRC)

4

La Matapédia
(MRC)

5

La Mitis
(MRC)

6

Les Basques
(MRC)

7

Rimouski-Neigette
(MRC)

8

Rivière-du-Loup
(MRC)

9

Témiscouata
(MRC)

Retour sur la carte
interactive du Québec

EXERCICE

2021
2022

CAPITALE-NATIONALE

1

Capitale-Nationale
(Région)

2

Charlevoix
(MRC)

3

Charlevoix-Est
(MRC)

4

La Côte-de-Beaupré
(MRC)

5

La Jacques-Cartier
(MRC)

6

L'Île-d'Orléans
(MRC)

7

Portneuf
(MRC)

8

Québec
(TÉ)

9

Communauté
métropolitaine
de Québec

← Retour sur la carte
interactive du Québec

EXERCICE

2021
2022

CENTRE-DU-QUÉBEC

1

Centre-du-Québec
(Région)

2

Arthabaska
(MRC)

3

Bécancour
(MRC)

4

Drummond
(MRC)

5

L'Érable
(MRC)

6

Nicolet-Yamaska
(MRC)

CHAUDIÈRE-APPALACHES

1

Chaudière-Appalaches
(Région)

2

Beauce-Sartigan
(MRC)

3

Bellechasse
(MRC)

4

La Nouvelle-Beauce
(MRC)

5

Les Appalaches
(MRC)

6

Les Etchemins
(MRC)

7

Lévis
(Ville)

8

L'Islet
(MRC)

9

Lotbinière
(MRC)

10

Montmagny
(MRC)

11

Robert-Cliche
(MRC)

Retour sur la carte
interactive du Québec

EXERCICE

2021
2022

CÔTE-NORD

1

Côte-Nord
(Région)

2

La Haute-Côte-Nord
(MRC)

3

Manicouagan
(MRC)

Retour sur la carte
interactive du Québec

EXERCICE

2021
2022

ESTRIE

1

Estrée
(Région)

2

Brome-Missisquoi
(MRC)

3

Coaticook
(MRC)

4

La Haute-Yamaska
(MRC)

5

Le Granit
(MRC)

6

Le Haut-Saint-François
(MRC)

7

Les Sources
(MRC)

8

Le Val-Saint-François
(MRC)

9

Memphrémagog
(MRC)

10

Sherbrooke
(Ville)

← Retour sur la carte
interactive du Québec

EXERCICE

2021
2022

GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

1

Gaspésie—Îles-
de-la-Madeleine
(Région)

2

Avignon
(MRC)

3

Bonaventure
(MRC)

4

La Haute-Gaspésie
(MRC)

5

Le Rocher-Percé
(MRC)

← Retour sur la carte
interactive du Québec

EXERCICE

2021
2022

LANAUDIÈRE

1

Lanaudière
(Région)

2

D'Autray
(MRC)

3

Joliette
(MRC)

4

L'Assomption
(MRC)

5

Les Moulins
(MRC)

6

Matawinie
(MRC)

7

Montcalm
(MRC)

← Retour sur la carte
interactive du Québec

EXERCICE

2021
2022

LAURENTIDES

1

Laurentides
(Région)

2

Antoine-Labelle
(MRC)

3

Argenteuil
(MRC)

4

Deux-Montagnes
(MRC)

5

La Rivière-du-Nord
(MRC)

6

Les Laurentides
(MRC)

7

Mirabel
(Ville)

8

Thérèse-De Blainville
(MRC)

Retour sur la carte interactive du Québec

EXERCICE

2021
2022

LAVAL

1

Laval
(Région)

2

Laval
(Ville)

Retour sur la carte
interactive du Québec

EXERCICE

2021
2022

MAURICIE

1

Mauricie
(Région)

2

La Tuque
(TÉ)

3

Les Chenaux
(MRC)

4

Maskinongé
(MRC)

5

Mékinac
(MRC)

6

Shawinigan
(Ville)

7

Trois-Rivières
(Ville)

Retour sur la carte
interactive du Québec

EXERCICE

2021
2022

MONTÉRÉGIE

1

Montérégie
(Région)

2

Acton
(MRC)

3

Beauharnois-Salaberry
(MRC)

4

La Vallée-du-Richelieu
(MRC)

5

Le Haut-Richelieu
(MRC)

6

Le Haut-Saint-Laurent
(MRC)

7

Les Jardins-
de-Napierville
(MRC)

8

Les Maskoutains
(MRC)

9

Longueuil
(TÉ)

10

Marguerite-D'Youville
(MRC)

11

Pierre-De Saurel
(MRC)

12

Roussillon
(MRC)

13

Rouville
(MRC)

14

Vaudreuil-Soulanges
(MRC)

Retour sur la carte
interactive du Québec

EXERCICE

2021
2022

MONTRÉAL

1

Montréal
(Région)

2

Montréal
(TÉ)

3

Communauté
Métropolitaine
de Montréal

[Retour sur la carte interactive du Québec](#)

EXERCICE

2021
2022

NORD-DU-QUÉBEC

1

Nord-du-Québec
(Région)

2

GOUVERNEMENT
RÉGIONAL D'EEYOU
ISTCHEE BAIE-JAMES
(M)

Retour sur la carte
interactive du Québec

EXERCICE

2021
2022

OUTAOUAIS

1

Outaouais
(Région)

2

Gatineau
(Ville)

3

La Vallée-
de-la-Gatineau
(MRC)

4

Les Collines-
de-l'Outaouais
(MRC)

5

Papineau
(MRC)

6

Pontiac
(MRC)

← Retour sur la carte
interactive du Québec

EXERCICE

2021
2022

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

1

Saguenay—
Lac-Saint-Jean
(Région)

2

Lac-Saint-Jean-Est
(MRC)

3

Le Domaine-du-Roy
(MRC)

4

Le Fjord-du-Saguenay
(MRC)

5

Maria-Chapdelaine
(MRC)

6

Saguenay
(Ville)

ABITIBI (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	7,3	7,3	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	1,4	1,4	100
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	1	100	–	–	–
Total	7	5	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	6	4	67
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	6	6	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

ABITIBI-ouest (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	2,9	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	1,9	0,9	47
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	1	33	11,5	0,2	1
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres ¹	5	1	20	–	–	–
Total	15	6	40	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	7	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	1	1	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

ACTON (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	4,8	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	12	10	83	13,1	8,3	63
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	0,2	0,2	100
Morcellements de ferme	2	0	0	–	–	–
Autres ¹	7	5	71	–	–	–
Total	24	17	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	29	23	79

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	1	1	100

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3
Ordonnances	0
Procédures judiciaires	1

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

ANTOINE-LABELLE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	0,4	0,4	100
Morcellements de ferme	3	1	33	–	–	–
Autres ¹	4	3	75	–	–	–
Total	9	6	67	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	9	3	33

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	4	100

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2
Ordonnances	0
Procédures judiciaires	0

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

ARGENTEUIL (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	20,2	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	1	33	126,9	57,9	46
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	1	25	16,9	4,6	27
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	5	3	60	–	–	–
Total	14	6	43	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	4	57
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	12	8	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	13		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

ARTHABASKA (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	9	7	78	17,4	15,1	87
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	8	6	75	24,9	16,4	66
Morcellements de ferme	11	4	36	–	–	–
Autres ¹	15	9	60	–	–	–
Total	43	26	60	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	43	34	79
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	8	1	13
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	5		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

AVIGNON (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	2,3	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	0,5	0,3	60
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,9	0,5	62
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	2	2	100	–	–	–
Total	7	5	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	0	0	0
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	9	8	89
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

BEAUCE-SARTIGAN (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	1	33	9,7	2,8	29
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	15	10	67	65,8	61,4	93
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	16	10	63	23,3	18,2	78
Morcellements de ferme	4	4	100	–	–	–
Autres ¹	21	16	76	–	–	–
Total	59	41	69	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	1	1	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	14	6	43
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

BEAUHARNOIS-SALABERRY (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	0	0	21,8	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	6	100	7,5	7,5	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	5	71	11,7	10,4	89
Morcellements de ferme	4	1	25	–	–	–
Autres ¹	5	3	60	–	–	–
Total	24	15	63	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	27	20	74
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	1	25
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

BÉCANCOUR (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	12,0	0,0	0
➤ Inclusions	1	1	100	0,7	0,7	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	3	50	29,0	13,3	46
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	10	10	100	7,3	6,9	95
Morcellements de ferme	4	1	25	–	–	–
Autres ¹	6	4	67	–	–	–
Total	28	19	68	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	19	17	89
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	1	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

BELLECHASSE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	77,9	77,9	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	4	50	30,4	16,9	56
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	8	7	88	0,7	0,4	54
Morcellements de ferme	5	4	80	–	–	–
Autres ¹	16	14	88	–	–	–
Total	38	30	79	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	38	28	74
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	15	9	60
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	7		
Ordonnances	6		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

BONAVENTURE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	1	33	1,4	0,3	22
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	5	100	6,0	5,8	96
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	3	3	100	–	–	–
Total	11	9	82	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	54	43	80
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	7	4	57
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

BROME-MISSISQUOI (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	13	6	46	11,9	7,0	59
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	6	86	2,4	2,3	99
Morcellements de ferme	7	5	71	–	–	–
Autres ¹	13	9	69	–	–	–
Total	40	26	65	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	3	3	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	39	21	54
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	9		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

CHARLEVOIX (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	1	50	11,8	2,6	22
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	2	40	3,4	2,2	66
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	4	100	21,6	18,7	86
Morcellements de ferme	5	3	60	–	–	–
Autres ¹	4	3	75	–	–	–
Total	20	13	65	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	54	43	80
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	7	2	29
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

CHARLEVOIX-EST (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	3	75	0,3	0,3	84
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	1	100	–	–	–
Total	6	5	83	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	11	9	82

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	1	33

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0
Ordonnances	0
Procédures judiciaires	1

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

COATICOOK (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	5,2	0,0	0
➤ Inclusions	1	0	0	4,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	0	0	0,8	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	4	67	1,7	1,0	57
Morcellements de ferme	3	3	100	–	–	–
Autres ¹	6	4	67	–	–	–
Total	19	11	58	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	6	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	2	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

D'AUTRAY (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	21,6	21,6	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	4	80	2,1	1,2	60
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres ¹	9	5	56	–	–	–
Total	17	11	65	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	30	21	70
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	8	6	75
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

DEUX-MONTAGNES (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	4,5	4,5	100
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	5	4	80	–	–	–
Total	8	6	75	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	28	22	79
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	11	4	36
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	5		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

DRUMMOND (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	1	33	7,9	2,5	32
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	4	80	12,3	11,8	96
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	6	86	10,1	2,0	20
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	26	18	69	–	–	–
Total	42	30	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	10	6	60
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	30	16	53
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	6		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

GATINEAU (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	0	0	0	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	61	49	80
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	10	6	60
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES (M)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,1	0,1	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	1	1	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	4	4	100

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0
Ordonnances	0
Procédures judiciaires	0

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

JOLIETTE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	3	60	5,0	3,0	60
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	0	0	1,7	0,0	0
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres ¹	3	3	100	–	–	–
Total	13	8	62	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	13	12	92
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	9	4	44
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

KAMOURASKA (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	3	100	0,8	0,8	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	5	71	31,1	2,0	7
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	5	1	20	–	–	–
Total	16	10	63	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	24	21	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	1	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	3,7	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	1,1	0,7	61
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	3	1	33	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	5	63
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	1	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LA HAUTE-CÔTE-NORD (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	2	100	7,3	7,3	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	6,0	5,9	99
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	3	2	67	–	–	–
Total	7	6	86	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	0	0

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	2	50

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0
Ordonnances	0
Procédures judiciaires	0

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LA HAUTE-GASPÉSIE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	56,3	3,0	5
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	4	1	25	–	–	–
Total	5	2	40	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	1	50
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LA HAUTE-YAMASKA (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	7	5	71	3,3	1,8	53
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	4	100	0,8	0,6	72
Morcellements de ferme	6	5	83	–	–	–
Autres ¹	7	4	57	–	–	–
Total	24	18	75	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	15	13	87
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	8	5	63
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LA JACQUES-CARTIER (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	0	0	0	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	2	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	1	1	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LA MATANIE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	3,3	0,9	27
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	6	86	2,0	0,9	44
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	5	1	20	–	–	–
Total	17	10	59	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	16	7	44
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	24	15	63
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	6		
Ordonnances	6		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LA MATAPÉDIA (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	1	1	100	139,8	139,8	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	4	100	7,4	7,2	96
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	11	6	55	25,8	1,8	7
Morcellements de ferme	4	1	25	–	–	–
Autres ¹	3	2	67	–	–	–
Total	23	14	61	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	12	10	83
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	4	80
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LA MITIS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	0,1	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,9	0,9	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	2	67	0,8	0,1	10
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	9	8	89	–	–	–
Total	14	11	79	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	10	9	90
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	7	5	71
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	5		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LA NOUVELLE-BEAUCE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	5	5	100	32,4	30,3	94
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	7	88	12,6	4,5	36
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	14	8	57	41,3	34,1	83
Morcellements de ferme	6	3	50	–	–	–
Autres ¹	16	12	75	–	–	–
Total	49	35	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	48	42	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	8	1	13
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LA RIVIÈRE-DU-NORD (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	1	33	0,9	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,5	0,1	20
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	4	2	50	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	5	4	80
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	7	5	71
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LA TUQUE (TÉ)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	0	0	0,5	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	1	0	0	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	1	50
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	10	5	50	14,6	2,6	18
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	3	100	4,5	4,4	99
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres ¹	7	6	86	–	–	–
Total	22	15	68	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	46	44	96
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	5	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LA VALLÉE-DE-L'OR (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	7,9	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	0	0	10,8	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	7,9	7,9	100
Morcellements de ferme	2	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	6	1	17	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	5	4	80
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LA VALLÉE-DU-RICHELIEU (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	3,6	3,6	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	3	60	14,4	8,5	59
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,1	0,1	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	7	6	86	–	–	–
Total	14	11	79	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	28	24	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	8	4	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LAC-SAINT-JEAN-EST (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	0,6	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	2	67	14,3	7,4	52
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	4	57	1,5	0,7	47
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	8	7	88	–	–	–
Total	20	13	65	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	24	21	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	1	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

L'ASSOMPTION (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	0,4	0,3	73
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,1	0,1	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	6	4	67	–	–	–
Total	9	6	67	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	12	10	83
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	8	6	75
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LAVAL (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	0,04	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,04	0,04	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	6,5	6,5	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	3	2	67	–	–	–
Total	6	4	67	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	11	7	64

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	15	10	67

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2
Ordonnances	5
Procédures judiciaires	0

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LE DOMAINE-DU-ROY (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	0,1	0,1	100
➤ Inclusions	2	1	50	63,2	21,7	34
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	11	4	36	32,3	28,6	89
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	2	40	8,9	2,5	28
Morcellements de ferme	3	0	0	–	–	–
Autres ¹	12	11	92	–	–	–
Total	34	19	56	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	17	12	71
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	2	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LE FJORD-DU-SAGUENAY (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	283,9	224,1	79
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	0	0	9,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	2	67	0,2	0,2	100
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres ¹	4	3	75	–	–	–
Total	12	7	58	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	6	75
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LE GRANIT (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	5	0	0	57,2	0,0	0
➤ Inclusions	4	4	100	170,9	170,9	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	45,2	44,7	99
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	0	0	8,5	0,0	0
Morcellements de ferme	7	6	86	–	–	–
Autres ¹	4	3	75	–	–	–
Total	25	16	64	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	17	15	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	5	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LE HAUT-RICHELIEU (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	2	0	0	4,7	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	18	17	94	39,9	23,3	58
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	11	9	82	4,4	1,7	39
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres ¹	10	7	70	–	–	–
Total	43	35	81	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	62	49	79
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	7	7	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LE HAUT-SAINT-FRANÇOIS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	3,5	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	2	67	5,1	1,1	21
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	4	67	7,8	4,2	54
Morcellements de ferme	3	2	67	–	–	–
Autres ¹	6	3	50	–	–	–
Total	19	11	58	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	30	20	67
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	3	75
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	4		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LE HAUT-SAINT-LAURENT (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	2,2	0,2	7
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	2	40	4,0	1,4	36
Morcellements de ferme	4	2	50	–	–	–
Autres ¹	10	10	100	–	–	–
Total	21	15	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	33	29	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	1	20
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	6		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LE ROCHER-PERCÉ (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	1	1	100	25,3	25,3	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	1	1	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	0	0	0
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LE VAL-SAINT-FRANÇOIS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	17,8	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	6	75	1,5	0,7	45
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	4	80	2,2	2,1	95
Morcellements de ferme	4	2	50	–	–	–
Autres ¹	5	5	100	–	–	–
Total	23	17	74	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	20	10	50
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	14	13	93
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

L'ÉRABLE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	0	0	2,7	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	2	100	6,4	6,4	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	3	100	8,1	8,1	100
Morcellements de ferme	6	6	100	–	–	–
Autres ¹	6	6	100	–	–	–
Total	20	17	85	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	27	22	81
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LES APPALACHES (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	0	0	1,2	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	3	60	23,0	17,7	77
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	11	9	82	17,9	14,6	82
Morcellements de ferme	4	3	75	–	–	–
Autres ¹	9	8	89	–	–	–
Total	32	23	72	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	19	15	79
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	2	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	4		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LES BASQUES (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	2	50	12,3	11,4	93
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	5	71	3,5	2,7	77
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	9	5	56	–	–	–
Total	21	12	57	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	11	8	73
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	6	5	83
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LES CHENAUX (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	1,1	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	4	67	11,6	11,2	97
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres ¹	4	2	50	–	–	–
Total	13	8	62	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	12	9	75
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	10	6	60
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	0,4	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	12	4	33	17,5	7,7	44
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	0,6	0,6	100
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	9	8	89	–	–	–
Total	25	14	56	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	9	4	44
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	25	21	84
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	9		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LES ETCHEMINS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	2	67	19,4	14,0	72
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	1	20	2,5	0,02	1
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	1	50	1,2	0,02	1
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	6	2	33	–	–	–
Total	16	6	38	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	13	11	85
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	3	60
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LES JARDINS-DE-NAPIERVILLE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	0,7	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	8,6	8,1	94
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	1	50	0,6	0,1	9
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	9	6	67	–	–	–
Total	15	8	53	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	79	70	89
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	17	8	47
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LES LAURENTIDES (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	3	3	100	–	–	–
Total	3	3	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	3	1	33
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	1	1	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LES MASKOUTAINS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	2	67	32,1	8,4	26
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	11	7	64	14,6	10,6	72
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	5	83	11,2	10,9	98
Morcellements de ferme	3	2	67	–	–	–
Autres ¹	10	7	70	–	–	–
Total	33	23	70	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	87	74	85
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	9	3	33
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	5		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	5		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LES MOULINS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	2	50	17,9	17,3	97
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,2	0,1	69
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	6	5	83	–	–	–
Total	11	8	73	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	5	63
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	6	4	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LES SOURCES (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	0	0	3,1	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	2,6	2,6	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	3	1	33	–	–	–
Total	6	2	33	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	11	8	73
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	7	4	57
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LÉVIS (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	4	67	38,8	31,0	80
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	1	33	7,6	0,7	9
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	4	2	50	–	–	–
Total	14	7	50	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	26	11	42
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	11	4	36
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

L'ÎLE-D'ORLÉANS (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	2	100	13,7	13,7	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	3	3	100	–	–	–
Total	7	5	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	14	5	36
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

L'ISLET (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	0,9	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	4	100	4,7	4,7	100
Morcellements de ferme	6	5	83	–	–	–
Autres ¹	6	4	67	–	–	–
Total	18	14	78	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	16	14	88
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	6	5	83
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LONGUEUIL (TÉ)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	0,2	0,2	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	2	2	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	1	0	0

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	1	33

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1
Ordonnances	3
Procédures judiciaires	2

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LOTBINIÈRE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	1	33	19,7	4,8	24
➤ Inclusions	2	2	100	4,3	4,3	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	7	7	100	15,1	15,1	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	17	14	82	21,9	11,3	52
Morcellements de ferme	8	6	75	–	–	–
Autres ¹	7	2	29	–	–	–
Total	44	32	73	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	50	43	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	8	3	38
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	6		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

MANICOUAGAN (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	0,8	0,0	0
➤ Inclusions	1	0	0	86,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	2	1	50	–	–	–
Total	4	1	25	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	0	0	0
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	1	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

MARGUERITE-D'YOUVILLE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	3	50	50,9	0,9	2
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	3	75	8,8	1,4	16
Morcellements de ferme	6	6	100	–	–	–
Autres ¹	5	3	60	–	–	–
Total	21	15	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	27	19	70
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	4	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

MARIA-CHAPDELAINÉ (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	1	50	14,0	11,4	81
➤ Inclusions	1	1	100	51,6	51,6	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	6	100	25,4	23,7	93
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	3	100	0,9	0,9	100
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres ¹	2	2	100	–	–	–
Total	16	14	88	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	5	3	60
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	4	80
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

MASKINONGÉ (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	25,8	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	3	60	13,3	2,6	20
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	7	100	9,0	8,4	93
Morcellements de ferme	3	0	0	–	–	–
Autres ¹	5	4	80	–	–	–
Total	21	14	67	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	15	9	60
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	14	11	79
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

MATAWINIE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,3	0,3	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	2	2	100	–	–	–
Total	3	3	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	15	12	80
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

MÉKINAC (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	14,6	8,0	54
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	14,1	4,1	29
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	5	3	60	–	–	–
Total	11	8	73	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	5	71

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1
Ordonnances	2
Procédures judiciaires	1

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

MEMPHRÉMAGOG (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	30,5	29,3	96
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	1	33	1,1	0,002	0,2
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,2	0,2	100
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	5	4	80	–	–	–
Total	11	8	73	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	19	16	84
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	10	3	30
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

MIRABEL (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	0	0	64,5	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	28	26	93	164,8	164,5	99,8
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	3	75	4,2	2,6	62
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	2	2	100	–	–	–
Total	36	31	86	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	75	56	75
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	21	12	57
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	6		
Ordonnances	5		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

MONTCALM (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	0,05	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	4	80	4,5	3,7	82
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	4	100	0,9	0,6	63
Morcellements de ferme	2	0	0	–	–	–
Autres ¹	3	3	100	–	–	–
Total	15	11	73	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	18	18	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	1	33
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

MONTMAGNY (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	2	50	1,4	0,6	39
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	9	8	89	4,0	3,7	91
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	9	9	100	–	–	–
Total	22	19	86	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	14	9	64
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

MONTRÉAL (TÉ)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	1,1	1,1	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,1	0,1	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	1	100	–	–	–
Total	3	3	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	0	0	0

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	5	100

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0
Ordonnances	0
Procédures judiciaires	0

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

NICOLET-YAMASKA (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	9	8	89	7,1	6,2	88
Morcellements de ferme	3	2	67	–	–	–
Autres ¹	5	5	100	–	–	–
Total	17	15	88	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	33	25	76
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	7	4	57
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

PAPINEAU (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	0	0	79,6	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	4	80	12,7	12,5	99
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	2	67	1,2	0,9	78
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	1	1	100	–	–	–
Total	12	8	67	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	18	17	94
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	9	6	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

PIERRE-DE SAUREL (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	11	8	73	36,5	16,0	44
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	1	50	0,2	0,04	29
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	6	6	100	–	–	–
Total	20	15	75	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	38	33	87
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	18	12	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

PONTIAC (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	6,4	4,7	73
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,2	0,2	100
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres ¹	7	6	86	–	–	–
Total	14	11	79	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	42	40	95
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	3	75
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

PORTNEUF (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	3,3	3,3	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	7	4	57	3,3	1,7	51
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	15	13	87	6,9	4,4	63
Morcellements de ferme	12	9	75	–	–	–
Autres ¹	12	9	75	–	–	–
Total	47	36	77	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	30	26	87
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	8	4	50
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

QUÉBEC (TÉ)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	2	100	1,6	1,6	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	0,4	0,02	5
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	0,1	0,1	100
Morcellements de ferme	2	2	100	–	–	–
Autres ¹	2	2	100	–	–	–
Total	10	9	90	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	17	14	82
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	10	6	60
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

RIMOUSKI-NEIGETTE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	3	50	17,5	14,4	82
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	3	100	5,7	3,3	58
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	6	5	83	–	–	–
Total	15	11	73	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	5	71
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	4	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	5		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

RIVIÈRE-DU-LOUP (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	1,8	1,8	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	16,7	11,8	70
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	7	7	100	6,2	6,2	100
Morcellements de ferme	3	2	67	–	–	–
Autres ¹	12	12	100	–	–	–
Total	27	25	93	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	15	13	87
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	8	6	75
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

ROBERT-CLICHE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	0,5	0,5	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	4	3	75	39,7	39,0	98
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	12	9	75	29,8	27,6	93
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	9	7	78	–	–	–
Total	27	21	78	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	22	19	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	1	33
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	6		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

ROUSSILLON (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	1	33	42,0	28,6	68
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	7	3	43	7,2	6,1	85
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	1,2	1,2	100
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	4	1	25	–	–	–
Total	17	8	47	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	28	17	61
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	24	21	88
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

ROUVILLE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	0,7	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	9	4	44	3,5	1,9	53
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	3	75	1,4	1,3	97
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	4	2	50	–	–	–
Total	19	9	47	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	39	35	90
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	14	11	79
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

ROUYN-NORANDA (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	3	38	10,3	7,1	69
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	3	1	33	0,5	0,1	19
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	1	100	–	–	–
Total	12	5	42	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	7	88

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0
Ordonnances	0
Procédures judiciaires	0

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

SAGUENAY (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	3,0	3,0	100
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	6	6	100	7,0	6,7	96
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	4	80	2,2	2,1	97
Morcellements de ferme	4	2	50	–	–	–
Autres ¹	8	6	75	–	–	–
Total	24	19	79	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	3	43
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	3	75
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	7		
Ordonnances	5		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

SHAWINIGAN (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	2	1	50	–	–	–
Total	2	1	50	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	1	50
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

SHERBROOKE (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	0,9	0,4	42
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	2	1	50	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	3	2	67
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	4	3	75
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

TÉMISCAMINGUE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	1	1	100	1 765,0	1 765,0	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	3	2	67	5,0	2,7	53
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	4	3	75	4,0	0,4	10
Morcellements de ferme	1	0	0	–	–	–
Autres ¹	3	3	100	–	–	–
Total	12	9	75	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	8	6	75

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	0	0

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1
Ordonnances	0
Procédures judiciaires	0

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

TÉMISCOUATA (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	1	100	0,9	0,9	100
➤ Inclusions	2	2	100	268,9	268,9	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	5	5	100	6,2	6,2	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	3	50	0,9	0,4	41
Morcellements de ferme	5	4	80	–	–	–
Autres ¹	14	10	71	–	–	–
Total	33	25	76	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	14	12	86
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	2	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	3		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

THÉRÈSE-DE BLAINVILLE (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	0	0	0	0,0	0,0	0
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	0	0	0	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	14	13	93
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	3	2	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	1		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

TROIS-RIVIÈRES (VILLE)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	2,0	2,0	100
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	1	1	100	–	–	–
Total	3	3	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	7	6	86

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0
Ordonnances	0
Procédures judiciaires	0

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

VAUDREUIL-SOULANGES (MRC)

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	8	3	38	11,7	5,3	46
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	5	3	60	4,2	0,4	10
Morcellements de ferme	2	1	50	–	–	–
Autres ¹	2	1	50	–	–	–
Total	17	8	47	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	42	32	76
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	19	13	68
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	6		
Ordonnances	1		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

BAS-SAINT-LAURENT

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	2	67	2,8	2,7	95
➤ Inclusions	3	3	100	408,7	408,7	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	31	24	77	65,1	53,5	82
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	51	37	73	76,1	17,4	23
Morcellements de ferme	15	8	53	–	–	–
Autres ¹	63	44	70	–	–	–
Total	166	118	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	109	85	78
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	57	39	68
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	26		
Ordonnances	19		
Procédures judiciaires	3		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	6	4	67	301,6	238,6	79
➤ Inclusions	3	2	67	114,8	73,3	64
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	28	18	64	88,1	66,5	75
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	23	15	65	13,6	6,3	47
Morcellements de ferme	12	4	33	–	–	–
Autres ¹	34	29	85	–	–	–
Total	106	72	68	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	61	45	74
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	17	9	53
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	12		
Ordonnances	10		
Procédures judiciaires	3		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

CAPITALE-NATIONALE

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	6	4	67	20,4	7,6	37
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	19	11	58	22,0	18,4	84
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	26	22	85	28,9	23,4	81
Morcellements de ferme	20	14	70	–	–	–
Autres ¹	22	18	82	–	–	–
Total	93	69	74	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	89	67	75
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	32	14	44
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	13		
Ordonnances	5		
Procédures judiciaires	4		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

MAURICIE

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	1	33	41,6	8,0	19
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	10	6	60	27,9	6,7	24
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	14	12	86	22,6	21,6	96
Morcellements de ferme	7	4	57	–	–	–
Autres ¹	17	11	65	–	–	–
Total	51	34	67	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	45	31	69
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	27	17	63
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	7		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

ESTRIE

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	9	1	11	114,2	29,3	26
➤ Inclusions	5	4	80	174,8	170,9	98
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	44	24	55	72,8	55,5	76
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	31	24	77	26,1	12,9	50
Morcellements de ferme	31	24	77	–	–	–
Autres ¹	49	33	67	–	–	–
Total	169	110	65	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	199	148	74
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	94	59	63
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	19		
Ordonnances	11		
Procédures judiciaires	2		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

MONTRÉAL

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	1,1	1,1	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,1	0,1	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	1	1	100	–	–	–
Total	3	3	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	0	0	0
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	5	100
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

OUTAOUAIS

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	0	0	80,1	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	31	16	52	51,2	27,4	54
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	9	8	89	6,4	6,1	95
Morcellements de ferme	6	3	50	–	–	–
Autres ¹	24	21	88	–	–	–
Total	73	48	66	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	119	109	92

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	53	41	77

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	16
Ordonnances	8
Procédures judiciaires	2

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	2	0	0	10,8	0,0	0
➤ Inclusions	1	1	100	1 765,0	1 765,0	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	21	11	52	35,3	18,0	51
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	12	7	58	25,2	9,9	39
Morcellements de ferme	6	1	17	–	–	–
Autres ¹	10	6	60	–	–	–
Total	52	26	50	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	34	28	82
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	9	7	78
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

CÔTE-NORD

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	0,8	0,0	0
> Inclusions	1	0	0	86,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	2	100	7,3	7,3	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	2	2	100	6,0	5,9	99
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	5	3	60	–	–	–
Total	11	7	64	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	2	0	0
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	5	2	40
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

NORD-DU-QUÉBEC

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	0	0	0	0,0	0,0	0
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	0,1	0,1	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	0	0	0	–	–	–
Total	1	1	100	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	1	1	100
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	0	0	0
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	0		
Ordonnances	0		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	19	11	58	160,6	130,3	81
➤ Inclusions	2	2	100	4,3	4,3	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	64	42	66	230,2	186,1	81
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	96	71	74	152,4	115,3	76
Morcellements de ferme	35	26	74	–	–	–
Autres ¹	103	76	74	–	–	–
Total	319	228	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	289	227	79
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	78	34	44
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	38		
Ordonnances	27		
Procédures judiciaires	7		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

GASPÉSIE—ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	5	2	40	60,0	3,3	6
➤ Inclusions	1	1	100	25,3	25,3	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	2	1	50	0,5	0,3	60
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	6	100	6,9	6,3	92
Morcellements de ferme	1	1	100	–	–	–
Autres ¹	9	6	67	–	–	–
Total	24	17	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	5	4	80
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	18	12	67
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	4		
Ordonnances	2		
Procédures judiciaires	0		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LAVAL

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	1	0	0	0,04	0,0	0
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	1	1	100	0,04	0,04	100
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	1	1	100	6,5	6,5	100
Morcellements de ferme	0	0	0	–	–	–
Autres ¹	3	2	67	–	–	–
Total	6	4	67	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	11	7	64

Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	15	10	67

Procédures visant le respect de la Loi	Nombre
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	2
Ordonnances	5
Procédures judiciaires	0

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LANAUDIÈRE

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	1	0	0	0,05	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	17	11	65	49,4	45,9	93
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	15	11	73	5,2	2,3	44
Morcellements de ferme	6	3	50	–	–	–
Autres ¹	29	22	76	–	–	–
Total	68	47	69	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	94	79	84
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	34	21	62
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	10		
Ordonnances	3		
Procédures judiciaires	1		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

LAURENTIDES

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
> Exclusions	3	0	0	84,7	0,0	0
> Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	34	28	82	292,6	222,4	76
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	13	9	69	26,5	12,2	46
Morcellements de ferme	5	2	40	–	–	–
Autres ¹	19	15	79	–	–	–
Total	74	54	73	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	123	87	71
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	59	36	61
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	30		
Ordonnances	9		
Procédures judiciaires	7		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

MONTÉRÉGIE

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	15	5	33	110,6	40,8	37
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	97	66	68	210,1	96,5	46
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	51	37	73	47,9	29,2	61
Morcellements de ferme	28	16	57	–	–	–
Autres ¹	79	57	72	–	–	–
Total	270	181	67	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	512	422	82
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	133	87	65
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	35		
Ordonnances	14		
Procédures judiciaires	13		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

CENTRE-DU-QUÉBEC

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	7	1	14	22,6	2,5	11
➤ Inclusions	1	1	100	0,7	0,7	100
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	22	16	73	65,1	46,6	72
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	37	33	89	57,5	39,8	69
Morcellements de ferme	25	14	56	–	–	–
Autres ¹	58	42	72	–	–	–
Total	150	107	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	202	158	78
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	48	21	44
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	16		
Ordonnances	10		
Procédures judiciaires	3		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	8	3	38	110,3	32,4	29
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	54	40	74	260,5	202,4	78
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	18	16	89	26,5	17,4	66
Morcellements de ferme	13	8	62	–	–	–
Autres ¹	39	27	69	–	–	–
Total	132	94	71	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	227	169	74
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	119	81	68
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	27		
Ordonnances	25		
Procédures judiciaires	7		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

Les décisions rendues (LPTAA et LATANR)

Nature de la demande	Décisions rendues	Autorisations		Superficies totales (ha)		
	Nombre	Nombre	%	Visée	Autorisée	%
Modifications des limites de la zone agricole						
➤ Exclusions	3	2	67	5,3	1,6	31
➤ Inclusions	0	0	0	0,0	0,0	0
Implantations d'une nouvelle utilisation non agricole	12	8	67	54,0	45,5	84
Utilisations non agricoles accessoires ou agrandissements d'une utilisation non agricole existante	6	3	50	7,8	0,8	11
Morcellements de ferme	4	2	50	–	–	–
Autres ¹	9	7	78	–	–	–
Total	34	22	65	–	–	–

Résultats de l'application et de la surveillance de la Loi

Résultats du traitement des déclarations	Nombre	Conformes	%
Déclarations traitées	67	37	55
Résultats de la vérification des dénonciations	Nombre	Fondées ²	%
Dénonciations vérifiées	25	11	44
Procédures visant le respect de la Loi	Nombre		
Préavis d'ordonnance et mises en demeure	8		
Ordonnances	5		
Procédures judiciaires	5		

1. Sont compris, dans cette catégorie de demandes, les aliénations de propriétés foncières non agricoles, les autorisations visant une activité précédemment autorisée, l'ajout et la conversion d'une utilisation dans une aire de droits acquis, la reconnaissance de droits acquis, l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.

2. Avec infraction.